



Assemblée générale

Distr. générale
8 décembre 2023

Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés Soixante-quatorzième session

Compte rendu analytique de la 755^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 9 octobre 2023, à 10 heures

Présidente : M^{me} Ahmed Hassan..... (Djibouti)

Sommaire

- Ouverture de la session, adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
- Déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
- Débat général

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du présent compte rendu et adressées, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section de la gestion des documents (DMS-DCM@un.org).

Les comptes rendus qui ont été rectifiés feront l'objet de nouveaux tirages pour raisons techniques à l'issue de la session.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Ouverture de la session, adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (A/AC.96/74/1)

1. **La Présidente** déclare ouverte la soixante-quatorzième session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. La Présidente dit qu'à ce jour, plus de 108 millions de personnes dans le monde ont été déplacées en raison de persécutions, de conflits, de violences généralisées et de violations des droits de l'homme, ce qui représente une hausse de 19 millions depuis la précédente session du Comité exécutif. Le nombre de personnes déplacées a également plus que doublé par rapport à 2013, il y a dix ans.
3. La Présidente considère que cela a été un privilège et un honneur de présider le Comité exécutif au cours de l'année écoulée. Elle a eu l'occasion de constater de visu l'importance du travail accompli par le Haut-Commissariat, en collaboration avec ses partenaires dévoués, notamment durant sa visite sur le terrain en Colombie au mois de mai. Elle a été émue par le sort des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des personnes en déplacement qu'elle a rencontrées au cours de sa visite et a été impressionnée par la manière progressiste dont la Colombie gère ces situations.
4. *L'ordre du jour est adopté.*
5. À la demande de **M^{me} Noyes** (États-Unis d'Amérique), **la Présidente** invite les participants à observer une minute de silence à la mémoire des victimes du récent tremblement de terre en Afghanistan et du conflit en Israël.
6. *Une minute de silence est observée.*
7. *Un court métrage intitulé « A conversation with Akim » est projeté.*

Déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

8. **M. Grandi** (Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés) dit que les images choquantes des attaques épouvantables menées par le Hamas contre des civils israéliens ont envahi les écrans de télévision du monde entier au cours des dernières quarante-huit heures. La communauté internationale est témoin d'une nouvelle guerre au Moyen-Orient, dont l'escalade causerait inévitablement encore plus de souffrances aux civils, tant israéliens que palestiniens, et risquerait d'entraîner une grave instabilité dans une région déjà en proie à des tensions. Il s'agit d'une nouvelle étape critique dans une succession de crises qui, si l'on ne s'en occupe pas avec courage, risquent de mettre en péril la paix dans le monde.
9. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ne dispose d'aucun mandat pour s'occuper des conséquences humanitaires immédiates du conflit israélo-palestinien, mais il est présent et actif dans la région, comme partout où la guerre force les gens à fuir : c'est principalement le conflit qui a fait augmenter le nombre de réfugiés et de personnes déplacées, qui a atteint son niveau le plus élevé depuis des dizaines d'années.
10. La multiplication des conflits s'est accompagnée de violations du droit international humanitaire, les civils étant les plus durement touchés. Durant sa récente visite en Égypte, au Soudan du Sud et au Tchad, le Haut-Commissaire a entendu comment les gens avaient dû fuir les violences brutales qui ont éclaté en avril au Soudan, car leur vie avait été bouleversée – aussi soudainement que la vie des Ukrainiens l'année précédente, et celle des Ukrainiens qui font toujours face à la mort et à la destruction depuis l'invasion russe.
11. Si le Haut-Commissaire comprend les appels à mettre un terme aux flux de migration irréguliers, il juge important de rappeler que les 110 millions de personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer n'ont eu d'autre choix que de fuir des hommes qui, par choix, se sont engagés dans des combats, des tueries et des persécutions.

12. Le HCR a été chargé de protéger et d'aider ces personnes et de trouver des solutions à leur situation, mais il doit le faire à l'un des moments les plus difficiles de son histoire, dans un monde de plus en plus fragmenté et replié sur lui-même, avec trop de responsables politiques qui fomentent des guerres culturelles entre « nous » et « eux » et qui tolèrent, voire encouragent, le racisme, la xénophobie, la désinformation, la haine religieuse et les discours de haine. Les discours et les actions se caractérisent toujours par un égoïsme à courte vue.

13. Année après année, au lieu de rendre compte de solutions résultant d'accords de paix et de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme ou de progrès en matière d'éducation, de santé, de protection de la planète et autres objectifs de développement durable, le Haut-Commissaire ne peut que s'exprimer au sujet du nombre toujours croissant de réfugiés et de personnes déplacées fuyant la violence et la guerre.

14. La situation mondiale désastreuse s'aggrave encore. Les travailleurs humanitaires sont amenés à recoller les morceaux dans un plus grand nombre de régions du monde et à essayer de les maintenir ensemble un peu plus longtemps, souvent obligés de travailler seuls en l'absence de solutions politiques ou de composer avec des divisions géopolitiques. Malgré les divisions, le Haut-Commissaire appelle les États à se concentrer sur les domaines où un accord peut être trouvé et, en particulier, à convenir que les personnes contraintes de fuir leur foyer en raison d'un conflit ou de persécutions ont des droits et qu'un Haut-Commissariat fort et doté de ressources suffisantes reste plus que jamais nécessaire.

15. En un an seulement, le HCR a réagi à 44 nouvelles situations d'urgence dans 31 pays, dont la dernière, quelques jours auparavant, a vu 100 000 réfugiés arriver en Arménie en provenance du Haut-Karabakh. L'organisation aide l'Arménie dans son intervention humanitaire, y compris dans l'identification des personnes ayant des besoins particuliers, et un appel humanitaire a été lancé.

16. Ailleurs, le niveau de violence reste élevé. En République démocratique du Congo, près de 1,5 million de personnes ont été nouvellement déplacées, dont 78 000 ont fui à l'intérieur du pays en une seule journée la semaine précédente. Dans la région du Sahel central, l'instabilité politique croissante et les violences perpétrées par des groupes armés ont contraint davantage de personnes à fuir, y compris vers des États côtiers. En Somalie, l'urgence climatique, conjuguée au conflit, a forcé près de 900 000 personnes à quitter leur foyer, et au Myanmar, des centaines de milliers de personnes continuent d'être déplacées par les combats.

17. Le HCR et les autres organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations dirigées par des réfugiés sont en première ligne de ces crises et accomplissent leur travail dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, même dans les circonstances les plus difficiles. Des travailleurs humanitaires vivent et travaillent aux côtés de réfugiés traumatisés dans l'est du Tchad, près de la frontière avec le Soudan, afin de les protéger, de les soutenir et de répondre à leurs besoins fondamentaux. En outre, au péril de leur vie, des travailleurs humanitaires acheminent des biens au Darfour, de l'autre côté de la frontière, à des Soudanais qui en ont désespérément besoin.

18. Au lendemain de la destruction sans précédent causée par le tremblement de terre dans le sud de la Turquie et en République arabe syrienne, le Haut-Commissaire a vu comment, malgré la perte de leurs maisons, de leurs biens et, dans de nombreux cas, des membres de leur famille, de leurs amis et de leurs collègues, des travailleurs humanitaires s'efforcent de soutenir les autorités et d'aider les autres personnes dans le besoin.

19. Les changements climatiques alimentent des conflits non résolus résultant de la mauvaise gouvernance, de l'iniquité et de l'inégalité et se conjuguent aux conflits, à la violence et à la persécution pour entraîner davantage de déplacements, y compris au-delà des frontières. Nombre de personnes déplacées dans le monde vivent déjà dans des environnements vulnérables au climat et dans des pays où il est difficile de s'adapter ou de renforcer la résilience, comme au Sahel ou dans la Corne de l'Afrique. Ces zones devenant de plus en plus inhabitables, les personnes déplacées et les communautés d'accueil auront de plus en plus de mal à accéder à l'eau, à l'énergie et à des moyens de subsistance qui leur permettront de s'adapter à d'autres contraintes environnementales.

20. C'est pourquoi, avec son cadre stratégique pour l'action climatique, l'organisation s'attache à faire en sorte que les déplacements liés au climat soient couverts par les plans nationaux d'adaptation, y compris les systèmes d'alerte précoce, et que les services et l'assistance fournis soient durables du point de vue environnemental. Le HCR a travaillé avec ses partenaires pour aider les gouvernements à renforcer leur résilience, à prévenir les déplacements dans la mesure du possible et à aider les personnes déplacées à résister aux tensions et chocs majeurs résultant de l'urgence climatique, aux côtés des communautés d'accueil.

21. Les déplacements liés au climat risquent de poser des problèmes pour la protection, c'est pourquoi l'action climatique doit également tenir compte des droits de l'homme et des normes juridiques. Le HCR fournit des conseils techniques et juridiques aux États afin de garantir que les règles régissant la protection internationale soient respectées dans les situations de déplacement liées au climat. Le Haut-Commissaire espère qu'à la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Dubaï, les dirigeants seront à l'écoute des personnes les plus touchées par l'urgence climatique, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, afin qu'il soit également tenu de l'expérience vécue par ces personnes dans le cadre de l'action menée pour s'attaquer aux causes profondes des changements climatiques et de l'allocation de ressources à cette fin.

22. Dans ce contexte, le Haut-Commissariat continue à réduire sa propre empreinte carbone, en partie grâce à des investissements stratégiques visant à aider ses bureaux locaux à ne plus dépendre des combustibles fossiles.

23. Le sous-financement du HCR et des opérations humanitaires en général est très préoccupant. Le plan d'aide humanitaire 2023 pour le Soudan, par exemple, qui couvre plus de 4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays depuis avril, n'a été financé qu'à hauteur d'un tiers, tandis que le plan régional d'intervention en faveur des réfugiés pour le Soudan, qui prévoyait 1 milliard de dollars, a été financé à hauteur d'un quart. Ces lacunes dans l'assistance ont poussé des ressortissants soudanais qui avaient récemment fui les combats à se déplacer des pays voisins du Soudan vers d'autres pays tels que la Tunisie et l'Italie. La situation rappelle celle de 2015, lorsque des milliers de Syriens et d'autres réfugiés s'étaient déplacés du Moyen-Orient vers l'Europe alors que l'aide avait diminué : en effet, le nombre de Syriens tentant de traverser la Méditerranée a de nouveau augmenté, alors que l'aide humanitaire en République arabe syrienne et dans les pays voisins a été considérablement réduite.

24. La lassitude des donateurs augmente rapidement. L'aide humanitaire aux Ukrainiens, y compris aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui restent au centre de la présence du HCR en Ukraine, ne doit pas faiblir, surtout à l'approche d'un nouvel hiver.

25. Ceci étant dit, M. Grandi est reconnaissant que le financement de l'aide humanitaire ait continué à être important, malgré les défis et les pressions auxquels font face les donateurs, dont les propres citoyens sont également confrontés à l'inflation, au chômage, à la stagnation économique et à d'autres problèmes. Les États-Unis d'Amérique, suivis par l'Allemagne, ont tous deux déployé des efforts exemplaires pour veiller à ce qu'on dispose de ressources adéquates afin de réagir non seulement à la crise massive en Ukraine, mais aussi à d'autres situations.

26. Les contributions non préaffectées sont tombées à seulement 12 % des contributions des États, ce qui va à l'encontre des engagements pris dans le cadre du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) et laisse peu de marge de manœuvre au HCR pour répondre à de nouvelles situations d'urgence ou intervenir dans des crises sous-financées. Le Haut-Commissaire espère que les principaux donateurs de ressources non préaffectées, notamment la Suède, la Norvège et les Pays-Bas, continueront à résister à cette tendance.

27. Les contributions des particuliers, des entreprises et des fondations ont atteint le chiffre record de 1,2 milliard de dollars, soit 21 % des recettes globales de l'organisation. Le secteur privé s'est également montré actif en matière de sensibilisation, de lutte contre la désinformation, d'embauche de réfugiés, d'élargissement des voies d'accès complémentaires et d'investissement dans les communautés de réfugiés et d'accueil afin de créer des

opportunités économiques pour l'avenir, reflétant ainsi fidèlement l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés. Le HCR a également élaboré des initiatives de financement novatrices, en continuant d'accroître son soutien par l'intermédiaire de la philanthropie islamique, par exemple, et en innovant dans d'autres domaines tels que le mécanisme de financement vert.

28. Malgré cela, les besoins humanitaires dépassent les ressources humanitaires, alors même que les principaux donateurs ont annoncé des réductions de leurs budgets humanitaires. Le financement privé, quoique important, n'atteindra pas les niveaux de l'année précédente. En conséquence, les niveaux de financement pour 2023 et les projections pour 2024 sont dangereusement bas.

29. Le HCR a fixé des priorités et pris de nombreuses décisions difficiles pour accroître l'efficacité et l'efficience. Il a mis en place des systèmes, des outils et des processus nouveaux et rationalisés. Afin de remédier aux chevauchements d'efforts et aux lacunes entre le siège, les bureaux régionaux et les opérations dans les pays et de maintenir l'accent sur la fourniture de services, les dépenses de personnel et le nombre de postes ont été réduits. Le Haut-Commissariat se coordonne également avec d'autres organismes pour rationaliser les dépenses dans la mesure du possible.

30. Il subsiste néanmoins un déficit de 650 millions de dollars, qui doit être comblé avant la fin de l'année. Les perspectives pour 2024 sont inquiétantes, notamment en raison de leur impact sur des partenaires proches tels que le Programme alimentaire mondial (PAM). Certains des donateurs les plus fiables du HCR ont promis leur aide afin d'éviter de réduire les dépenses dans des domaines critiques, dont les interventions d'urgence, et le Haut-Commissaire appelle tous les États à faire un effort supplémentaire, y compris les États donateurs de la région du Golfe et d'autres dont les contributions ont diminué ou n'ont jamais été importantes.

31. Les conséquences des déficits financiers ont été brutales, touchant les réfugiés et les personnes déplacées et exerçant une pression sur les pays d'accueil, qui restent les principaux donateurs en faveur des réfugiés. Les réductions de l'aide alimentaire au Bangladesh, en Jordanie et dans plusieurs pays d'Afrique, par exemple, ont entraîné une augmentation des déplacements de certains réfugiés et donné lieu à des mécanismes d'adaptation préjudiciables pour d'autres ; dans l'est de la République démocratique du Congo, les services de protection ont été réduits, malgré les besoins criants.

32. Dans ces conditions, le renforcement des partenariats avec les organisations de développement devient crucial. Des progrès phénoménaux ont été accomplis depuis l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), au cours de la période 2020-2021, plus de 11 milliards de dollars d'aide au développement provenant de banques bilatérales et multilatérales ont été consacrés à des opérations d'aide aux réfugiés, en plus du financement des organismes des Nations Unies, des ONG et des appels humanitaires coordonnés.

33. Le Haut-Commissaire engage les participants à lire le *Rapport sur le développement dans le monde 2023 de la Banque mondiale : Migrants, réfugiés et sociétés*, qui propose un cadre intégré pour tirer au maximum parti de l'accueil des réfugiés en termes de développement. L'un des principaux problèmes est que les bénéfices de l'aide au développement ne se font généralement sentir qu'à moyen ou long terme, dans des situations qui exigent de réagir avec diligence. Néanmoins, il y a eu un certain nombre de cas où l'aide au développement a été déployée au début des crises, ce qu'il qualifierait d'aide au « développement d'urgence ». Au Tchad, par exemple, la Banque mondiale a annoncé des projets de développement d'une valeur de 340 millions de dollars pour aider les réfugiés et les communautés d'accueil, proposition qui était liée à une annonce distincte par les États-Unis d'une aide humanitaire de 163 millions de dollars pour faire face à la situation au Soudan. Les flux d'aide humanitaire et de développement ont donc fusionné dès le début de cette crise, offrant un modèle qui permettait de s'assurer que les engagements pris par les organisations de développement soient rapidement respectés. Le Haut-Commissaire appelle les États à adopter ce modèle, qui permet d'intégrer rapidement les réfugiés dans les programmes nationaux afin de leur fournir des services et des perspectives, tout en soutenant les pays d'accueil jusqu'à ce que les réfugiés puissent rentrer chez eux volontairement, en toute sécurité et dans la dignité.

34. Malgré le manque de fonds et les coupes budgétaires, le HCR reste déterminé à faire pression pour trouver des solutions aux déplacements, même dans des circonstances difficiles. Grâce en grande partie aux États-Unis, au Canada et à l'Australie, le nombre de réfugiés partant pour la réinstallation sera plus élevé en 2023 qu'en 2022. Les parcours complémentaires se sont également développés, grâce à des programmes menés par l'Irlande, l'Italie et d'autres pays, et aux efforts considérables déployés par l'Allemagne, le Canada et la Suède dans le domaine de l'éducation des réfugiés, entre autres. En outre, le programme phare de bourses de l'Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés a permis à 7 % des réfugiés d'accéder à l'enseignement supérieur, ce qui augure bien de la réalisation de l'objectif de 15 % de réfugiés dans l'enseignement supérieur d'ici à 2030.

35. En ce qui concerne les solutions à l'apatridie, la nationalité kenyane a été accordée à des résidents de longue date appartenant à la communauté de Pemba. En cette dernière année de la campagne « I Belong » visant à mettre fin à l'apatridie en l'espace de dix ans, le Haut-Commissaire invite tous les États à rejoindre la nouvelle Alliance mondiale visant à mettre fin à l'apatridie.

36. Il est toujours essentiel de garantir l'accès des réfugiés à des services et à des opportunités économiques pour résoudre les situations de déplacement prolongées, voire les situations nouvelles. Le HCR poursuit ce type d'options dans plusieurs pays africains, comme l'Ouganda, tandis que la Colombie et l'Équateur fournissent d'excellents exemples majeurs d'hospitalité bien gérée et de recherche de solutions. Le Kenya, qui compte plus de 600 000 réfugiés, s'emploie à améliorer son cadre de protection et de solutions, notamment dans le cadre du plan Shirika, qui vise à promouvoir l'inclusion socioéconomique des réfugiés en transformant les camps en établissements intégrés et pour lequel le HCR a déjà contribué à mobiliser environ 200 millions de dollars de financement pour le développement ; le Haut-Commissaire engage les donateurs à participer à cette initiative novatrice, notamment en finançant les interventions liées à l'urgence climatique.

37. La stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et d'appui au rapatriement librement consenti, à la réintégration durable et à l'assistance aux pays d'accueil reste le principal cadre d'action. Près de 200 000 déplacés afghans et quelque 20 000 réfugiés sont rentrés au cours des dix-huit derniers mois, notamment dans les zones jugées prioritaires pour le retour et la réintégration. Dans le même temps, les autorités de facto continuent de priver les femmes et les jeunes filles de leurs droits et de leur avenir et, dans le cadre des efforts déployés par l'ONU, le HCR continue de faire campagne pour un démantèlement de ces politiques régressives. En attendant, il importe que les organismes humanitaires puissent, comme ils l'ont fait au cours des deux dernières années, apporter à la population afghane, en particulier aux femmes et aux jeunes filles, le soutien essentiel dont elles ont besoin et qu'elles méritent pour faire face à cette situation difficile ; cela leur rappellera également qu'après vingt ans de promesses, elles ne sont pas seules. Les besoins sont immenses : pour pouvoir continuer, les opérations humanitaires doivent être mieux financées par les donateurs et bénéficier d'une plus grande souplesse opérationnelle.

38. Les principaux pays qui accueillent et protègent des millions de réfugiés afghans, à savoir la République islamique d'Iran et le Pakistan, doivent bénéficier d'un soutien adéquat. Toutefois, les informations concernant une possible expulsion d'Afghans sans papiers du Pakistan soulèvent des inquiétudes. Le Haut-Commissariat continuera à collaborer avec les autorités et à les aider à relever les défis auxquels elles font face, tout en garantissant la protection des réfugiés.

39. Si l'on veut parvenir à régler leur situation, il faut que les réfugiés disposent notamment des ressources et de la confiance nécessaires pour rentrer chez eux en toute sécurité. C'est notamment le cas en République arabe syrienne, où des progrès sont nécessaires sur les deux plans. À cet égard, le Haut-Commissaire est favorable à la poursuite des discussions avec le Gouvernement. Une autre situation difficile est celle du Myanmar, où il faut faire davantage pour que les Rohingya puissent rentrer chez eux de leur plein gré, et que leur sécurité, leurs droits et leur dignité soient respectés.

40. Des solutions aux déplacements internes sont à portée de main. Le Haut-Commissariat travaille en étroite collaboration avec d'autres entités des Nations Unies pour faire avancer le Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes dans les 16 pays d'Asie, du Moyen-Orient, d'Afrique et des Amériques où il est appliqué. Ailleurs, nombre de réfugiés souhaitant rentrer chez eux n'ont pas pu le faire par manque de ressources. Ainsi, alors que quelque 24 000 réfugiés du Burundi ont exprimé le souhait de rentrer chez eux, le programme de rapatriement du HCR manque de 13 millions de dollars pour faciliter leur transport et les aider à se faire une nouvelle vie. Le Haut-Commissaire appelle donc à un soutien financier plus important pour aider les réfugiés à rentrer chez eux, là où ils souhaitent le plus aller.

41. Les mouvements mixtes de réfugiés et de migrants empruntant des voies extrêmement risquées, la traite des êtres humains étant l'un de ces risques, sont un immense problème. La région du Darién, la mer Méditerranée et le golfe du Bengale sont devenus synonymes de pertes de vies humaines, d'exploitation de personnes vulnérables et de problèmes de plus en plus difficiles à régler pour les États. Le contrôle des flux migratoires et des frontières est certes nécessaire et constitue un droit souverain, mais il serait peu judicieux et perspicace de mettre tout l'accent sur ce contrôle. Il est essentiel d'adopter une approche globale, fondée sur la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection et le nouveau pacte sur la migration et l'asile, dont le Haut-Commissaire espère qu'il sera adopté par l'Union européenne. Cette approche exige des États qu'ils garantissent l'accès à leur territoire pour les demandeurs d'asile ; se dotent de capacités satisfaisantes pour parvenir à une prise de décision équitable et rapide sur les demandes de statut de réfugié ; facilitent le retour des personnes n'ayant pas besoin de protection, en respectant leurs droits et leur dignité ; et mettent à disposition des voies d'immigration sûres et légales. De telles mesures seraient profitables aux personnes qui ont choisi d'émigrer et aux pays qui ont désespérément besoin de migrants, et éviteraient que les voies d'accès à l'asile soient surchargées.

42. Il est temps de combattre l'idée fautive selon laquelle tous les réfugiés et les migrants se dirigent vers des pays riches ; en fait, la plupart d'entre eux partent à la première occasion sûre et viable. Près de 70 % des réfugiés se trouvent dans des pays voisins du leur et près de 90 % des personnes déplacées de force restent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cependant, si l'aide diminue, comme c'est le cas au Soudan, certains entreprendront des voyages dangereux ou tomberont entre les mains de trafiquants.

43. Dans le cadre de l'approche globale, les pays de destination doivent collaborer avec les pays de transit pour renforcer leurs systèmes de gestion des migrants et des réfugiés. Les pays d'origine doivent déployer des efforts pour s'occuper des questions relatives aux droits de l'homme, garantir la bonne gouvernance et la primauté du droit, mettre fin aux conflits, s'attaquer à l'urgence climatique et au déficit de développement, et créer davantage de débouchés économiques pour les jeunes. Quel que soit le problème, le HCR est prêt à soutenir les États et à trouver des solutions pratiques qui soient conformes au droit d'asile, au droit international et aux obligations des États, et qui soient adaptées aux difficultés rencontrées. Le Haut-Commissaire souligne que l'accès au territoire pour demander l'asile est la pierre angulaire du droit international des réfugiés et doit être maintenu, tout comme le principe de non-refoulement. L'externalisation des obligations en matière d'asile est inacceptable.

44. Soucieux de tenir son engagement à se diversifier et à devenir plus équitable et plus inclusif, le HCR a prévu de lancer un cadre stratégique en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion plus tard en 2023. Il a déjà pris des mesures pour prévenir et combattre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Bien que des progrès aient déjà été réalisés, l'équipe dirigeante restera vigilante et continuera de prendre des mesures pour s'occuper de ces problèmes et d'autres questions liées à l'intégrité.

45. Le Haut-Commissaire rappelle que le HCR a été créé par les États membres afin de surveiller l'application de la Convention relative au statut des réfugiés et d'aider à protéger les personnes qui ne sont plus protégées par leur pays. Résolution après résolution, les États membres ont demandé à l'organisation de continuer à s'acquitter de son mandat et à protéger les personnes qui fuient la guerre et les persécutions. Dans ce contexte, le Haut-Commissaire réaffirme que les personnes qui ont été persécutées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre sont des personnes qui relèvent du mandat du HCR. Elles doivent être protégées si elles demandent l'asile.

46. Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés fera le point sur les progrès accomplis dans l'application du Pacte mondial sur les réfugiés et sur les engagements pris au premier Forum. Il offrira l'occasion de renouveler les engagements par de nouvelles promesses de la part de toutes les parties prenantes, y compris les États, les villes, le secteur privé et les ONG. Les participants au Forum devront faire preuve d'énergie, de passion et de solidarité pour soutenir certaines des personnes les plus vulnérables au monde – les réfugiés – et ceux qui les accueillent. Les réfugiés ont vécu des épreuves inimaginables et dévastatrices ; ils ont été séparés de leur maison, de leur famille et de leurs amis. Tout le monde doit s'unir pour assurer la protection, l'aide humanitaire, le développement et l'inclusion, agir pour mieux partager les charges et les responsabilités, et trouver des solutions à ce qui constitue un défi mondial.

Débat général

47. **M^{me} Mboukou Kimbatsa** (Congo), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Afrique, dit que la situation des personnes relevant du mandat du HCR reste très préoccupante. Les conflits dans la région, y compris au Soudan, et les effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles sont à l'origine de déplacements massifs de populations à l'intérieur et à l'extérieur des pays de la région. La plupart des États qui accueillent des personnes déplacées sont des pays à revenu faible ou intermédiaire voisins des zones de crise.

48. Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes déplacées dans le monde et des problèmes qui en découlent, le Groupe soutient l'appel du Haut-Commissaire au renforcement de la solidarité et de la coopération afin de répondre aux besoins humanitaires et de trouver des solutions durables pour toutes les populations déplacées. L'Afrique est restée l'un des continents les plus durement touchés, accueillant le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Les États africains se sont efforcés sans relâche de renforcer la coopération avec le HCR et d'autres organisations humanitaires et de fournir des réponses adéquates et durables, notamment en matière d'abris, de nourriture, de soins de santé et d'éducation. Toutefois, les ressources restent insuffisantes pour faire face aux besoins humanitaires. En outre, les pays d'accueil africains se heurtent à des difficultés socioéconomiques en raison de la pression exercée sur leurs ressources limitées, leurs infrastructures et leurs systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale. Le Groupe est préoccupé par la montée des tensions sociales et politiques dans les communautés locales, les problèmes de sécurité nationale, notamment ceux liés aux groupes extrémistes ou criminels qui cherchent à exploiter les mouvements de réfugiés, les effets de l'afflux massif de réfugiés sur les marchés du travail locaux et la présence croissante de migrants en situation irrégulière parmi les réfugiés. Les États de la région mettent de plus en plus l'accent sur la résolution des conflits, en vue de rétablir la paix et la sécurité dans les pays d'origine et de préconiser le retour volontaire des réfugiés, solution durable privilégiée pour s'occuper des situations liées aux réfugiés.

49. Le Groupe souhaite appeler l'attention de la communauté internationale sur la charge supportée par les pays d'accueil africains. Il est grand temps de mettre en place des politiques, des programmes et des solutions, en coopération avec le HCR et ses partenaires, pour gérer efficacement les problèmes que pose l'augmentation du nombre de réfugiés dans les pays d'accueil. De même, compte tenu de la situation humanitaire difficile, le moment est venu de trouver les moyens de combler le déficit en ce qui concerne les fonds destinés au continent.

50. À la veille du deuxième Forum mondial sur les réfugiés, le Groupe rappelle à la communauté internationale les objectifs et les principes énoncés dans le Pacte mondial sur les réfugiés, au premier rang desquels le principe de partage des responsabilités. Le Forum sera l'occasion pour les États de prendre de nouveaux engagements en vue de parvenir à des solutions durables. Les États africains ont concrétisé les engagements pris au premier Forum, notamment par la mise en place des cadres juridiques pertinents.

51. Le Groupe condamne avec la plus grande fermeté toute pratique susceptible de porter atteinte aux règles et principes qui garantissent le bon déroulement des travaux des membres et la cohésion de leurs conclusions. En conséquence, il rejette la procédure utilisée par le secrétariat pour modifier le rapport sur le budget-programme pour 2024 (A/AC.96/74/5), après son examen par le Comité permanent à sa quatre-vingt-huitième réunion.

52. Le Groupe réaffirme son soutien au travail du HCR et engage les donateurs à poursuivre leurs efforts pour soutenir les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les apatrides en Afrique.

53. **M. Chuquihuara Chil** (Pérou), s'exprimant au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, dit qu'il faut examiner et traiter les causes profondes des mouvements de réfugiés, à la lumière des problèmes mondiaux qui expliquent l'augmentation sans précédent du nombre de personnes ayant besoin d'une protection internationale. L'Amérique latine et les Caraïbes constituent l'une des régions les plus touchées par le phénomène. En 2023, la région a connu une augmentation du nombre de personnes cherchant des itinéraires alternatifs en raison des dangers auxquels elles font face. Pour régler ce problème qui se pose à tous les pays, le Groupe souhaite réaffirmer combien il importe de respecter le droit international, y compris le droit international des réfugiés et le droit international des droits de l'homme, de renforcer la solidarité et d'assurer le partage des responsabilités. Les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les autres personnes relevant de la compétence du HCR ne doivent pas être considérés comme un fardeau, mais plutôt comme une responsabilité partagée.

54. L'Amérique latine et les Caraïbes ont une longue tradition de solidarité et d'ouverture à l'égard des personnes ayant besoin d'une protection internationale. La coopération régionale et sous-régionale a facilité le dialogue, la coordination et le partage des responsabilités. Toutefois, compte tenu des problèmes actuels, une coopération et un soutien internationaux plus forts sont nécessaires. Pour faire face aux mouvements de réfugiés et de demandeurs d'asile, il faut adopter une approche globale comprenant non seulement des mesures visant à assurer la protection de ces personnes, mais aussi la mobilisation de ressources, y compris un financement bilatéral et multilatéral à l'intention des pays d'accueil. La collaboration entre les acteurs du développement et les pays d'accueil pourrait servir de modèle pour promouvoir des solutions visant à alléger le sort des réfugiés.

55. Malgré la solidarité mondiale et le soutien apporté aux réfugiés, en particulier par les pays à revenu faible ou intermédiaire, qui accueillent la grande majorité d'entre eux, les contributions financières au HCR ont diminué de manière inquiétante. Compte tenu de l'augmentation des situations d'urgence et de la réforme en cours du HCR, le Groupe appelle tous les États membres qui le peuvent à faire des efforts supplémentaires pour soutenir le travail du Haut-Commissariat en lui fournissant en temps voulu un financement souple et non préaffecté. Selon le Groupe, le HCR doit redoubler d'efforts pour faciliter les solutions durables, notamment en recherchant dès le départ des solutions aux situations qui concernent des personnes relevant de son mandat, en renforçant son travail dans les pays d'origine et en explorant d'autres solutions, telles que la réinstallation et les itinéraires alternatifs. Cependant le moyen le plus efficace de parvenir à des solutions durables est d'éliminer les causes profondes des problèmes qui se posent.

56. Alors qu'il reste moins de dix ans pour appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les défis auxquels la communauté internationale fait face sont redoutables, en particulier dans les pays en développement. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts en vue de trouver des solutions durables, y compris des retours volontaires et dans la dignité, et de s'attaquer aux causes qui poussent les gens à demander une protection internationale, avant 2030. Il est temps que la communauté internationale intensifie ses efforts pour promouvoir la gestion concertée, tout en plaçant les personnes au cœur des débats. Le Groupe exhorte les États membres à s'abstenir de créer des obstacles à la coopération internationale. La solidarité et la coopération sont essentielles pour trouver des solutions durables et assurer un avenir meilleur aux personnes relevant du mandat du HCR et aux communautés d'accueil.

57. **M^{me} Knudsen** (Observatrice de l'Union européenne) présente les condoléances de l'Union européenne et de ses États membres à Israël et à son peuple. Tous les États membres condamnant avec fermeté la terreur, la violence et les récents attentats odieux perpétrés dans ce pays.

58. L'Union européenne et ses États membres sont profondément préoccupés par le nombre de conflits et de catastrophes naturelles ainsi que par l'ampleur et la complexité croissantes des crises humanitaires. Depuis le début de l'agression non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, plus de 4 millions de personnes fuyant la guerre ont bénéficié d'une protection temporaire de la part de l'Union européenne et de ses États membres, ce qui leur a permis d'accéder à des services essentiels, notamment à un logement convenable, à des soins médicaux et à l'éducation. Ce régime de protection temporaire a été prolongé jusqu'en mars 2025.

59. Le soutien apporté par l'Union européenne à l'Ukraine n'a cependant pas détourné son attention d'autres crises liées à des déplacements. En 2023, son budget total au titre de l'aide humanitaire dépassera les 2 milliards d'euros, dont la majorité sera consacrée à l'Afrique et au Moyen-Orient. Chaque année, environ 80 % du budget est alloué à des projets répondant aux besoins des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil. En outre, depuis 2020, quelque 3,5 milliards d'euros ont été déboursés pour soutenir les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les communautés d'accueil, et pour s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés.

60. Le droit de demander l'asile et d'en jouir et le principe du non-refoulement restent au cœur de la législation, de la politique et de l'action européennes. Entre janvier et juin 2023, les États membres ont reçu plus de 500 000 demandes d'asile et accordé un statut de protection à environ 182 000 demandeurs. Depuis 2015, les programmes de réinstallation ont aidé plus de 115 000 réfugiés à trouver une protection dans l'Union européenne. Les efforts déployés à l'échelle mondiale pour multiplier les voies d'accès complémentaires ont été soutenus, de même que les efforts déployés en faveur de l'inclusion sociale et économique des réfugiés. Dans cette optique, le deuxième Forum mondial sur les réfugiés sera une étape importante vers un renouvellement de l'engagement collectif en faveur de la résolution du problème des réfugiés.

61. À la lumière des défis qui se posent à l'échelle mondiale, l'Union européenne et ses États membres apprécient et appuient les efforts de réforme interne du HCR, en particulier en ce qui concerne son programme de transformation et le contrôle. À cet égard, il serait bienvenu de recevoir régulièrement des informations à jour sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées. De même, l'Union européenne et ses États membres saluent et appuient la poursuite des efforts visant à élargir la base de donateurs du HCR afin de réduire le déficit de financement, notamment en établissant des priorités. Ils réaffirment leur attachement au Statut du Haut-Commissariat et à l'indépendance dont il fait preuve lorsqu'il fait connaître ses vues aux membres s'agissant du soutien à apporter à toutes les personnes en situation de vulnérabilité, sans discrimination. Enfin, ils apprécient grandement le travail et le dévouement du HCR, de son personnel et de ses organisations partenaires. Ils continueront à soutenir son travail et son mandat sur le plan politique et financier dans le cadre de leur partenariat solide avec l'organisation.

62. **M. Durrani** (Pakistan), s'exprimant au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dit que les pays de l'OCI accueillent les deux tiers des réfugiés dans le monde. Ces dernières années, la conjonction de plusieurs crises, telles que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le conflit en Ukraine, la pénurie mondiale de carburant et de nourriture et la crise financière, a exacerbé l'ampleur, la portée et la complexité des problèmes liés aux réfugiés et mis en péril les gains de développement durement acquis par plusieurs pays de l'OCI qui accueillent des réfugiés. Les effets des nouveaux conflits et le financement du HCR sont donc des sujets de préoccupation. L'OCI appelle l'organisation à maintenir et à renforcer son soutien aux gouvernements et aux communautés d'accueil tout en continuant à rechercher des solutions durables.

63. Les principes de coopération internationale et de partage équitable des charges et des responsabilités sont essentiels pour trouver des solutions globales et garantir la protection des réfugiés. Le prochain Forum mondial sur les réfugiés sera l'occasion de promouvoir un partage équitable des charges et des responsabilités, de faire le point sur les progrès accomplis et de définir des moyens efficaces de s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs déclencheurs des déplacements forcés, notamment au moyen de la coopération en matière de politique, de sécurité et de développement.

64. L'OCI salue le travail de sensibilisation du HCR et son partenariat avec les acteurs du développement, y compris les banques multilatérales de développement et les institutions financières internationales. Il importe toutefois de reconsidérer les nouveaux modèles de financement à des conditions favorables.

65. L'OCI exhorte le HCR à continuer de mesurer les effets de l'assistance et du soutien aux réfugiés sur les pays d'accueil, en vue de déterminer les lacunes de la coopération internationale et de trouver des solutions. Elle se réjouit de poursuivre le dialogue avec le HCR sur tous les documents, notions et terminologies qui sont controversés et n'ont pas fait l'objet d'un consensus afin de garantir leur alignement sur le droit, les valeurs et les principes internationaux. Enfin, l'OCI déplore la mort d'innocents, y compris de civils à Gaza, dont beaucoup de femmes et d'enfants, dont la protection et la sécurité devraient être une préoccupation primordiale.

66. **M. Gamaleldin** (Égypte), s'exprimant au nom du Groupe des États arabes, dit que le Groupe est profondément préoccupé par les événements regrettables survenus au Moyen-Orient, qui sont le résultat d'un conflit de 70 ans ayant laissé dans son sillage des milliers de victimes civiles sans défense en Israël et en Palestine. Ces derniers jours, des centaines de victimes sont venues alourdir le bilan. Le Groupe appelle à une cessation immédiate de la violence et à un engagement renouvelé de respecter les principes du droit international des droits de l'homme, en particulier pour protéger les civils, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, des deux côtés du conflit. Rien ne peut justifier le fait de prendre pour cibles des civils innocents. Le Groupe appelle à la reprise des efforts en vue d'un règlement pacifique, à la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et à la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, sur la base des frontières de 1967 et d'une solution à deux États qui permettra aux deux pays de vivre côte à côte dans la paix et la sécurité.

67. Le Groupe est gravement préoccupé par le nombre croissant de personnes déplacées et de réfugiés dans le monde en raison de conflits prolongés et de catastrophes. Des pays en développement accueillent la grande majorité du nombre total de réfugiés. Des pays membres du Groupe accueillent et protègent des réfugiés, conformément aux principes internationaux des droits de l'homme, malgré les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et de la crise financière mondiale. Face aux multiples crises dans la région, quelque 17 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, relèvent désormais du mandat du HCR, ce qui fait peser sur les pays d'accueil arabes d'énormes responsabilités économiques, politiques et sociales. Le Groupe est donc profondément préoccupé par le déficit budgétaire du HCR, qui ne fait qu'aggraver la situation des demandeurs d'asile et des réfugiés et alourdir la charge qui pèse sur les communautés d'accueil. La communauté internationale doit s'unir pour alléger ce fardeau et partager les responsabilités de manière équitable, responsable et humaine, sans aucune politisation.

68. Le Groupe se félicite du rôle joué par les pays donateurs et, de plus en plus, par le secteur privé dans le financement du HCR. Convaincus de l'importance de la solidarité mondiale, des pays donateurs arabes continueront à financer le Haut-Commissariat. Le Groupe invite la communauté internationale à accroître le financement des programmes et des activités du HCR, en particulier par des contributions non préaffectées. Dans ce contexte, le Groupe est préoccupé par la situation désastreuse au Soudan et par les répercussions que pourront avoir des millions de réfugiés sur les pays voisins. Il regrette que seul un tiers des promesses de dons pour le plan d'intervention humanitaire 2023 pour le Soudan ait été reçu.

69. Le Groupe apprécie le leadership du Haut-Commissaire et les efforts du Haut-Commissariat s'agissant de fournir un soutien et une protection aux réfugiés et autres personnes relevant du mandat de l'organisation. Il importe de renforcer les activités humanitaires du HCR et de s'abstenir de toute notion controversée susceptible de mettre en péril les activités de l'organisation et d'entraîner de nouvelles divisions. De même, les rapports budgétaires ne doivent pas traiter de questions sur lesquelles aucun accord n'a été trouvé ; il importe de trouver des solutions qui conviennent à toutes les parties.

70. Le Groupe est bien conscient des changements climatiques et de leurs effets sur les déplacements de population. Il faut bien se fonder sur le droit international pour définir ce que sont les réfugiés et faire la distinction entre les réfugiés et les personnes qui se déplacent pour d'autres raisons. Une approche globale est nécessaire pour s'attaquer aux causes profondes de la crise liée aux réfugiés, notamment par le règlement pacifique des conflits, la lutte contre le terrorisme et la promotion de la coopération au service de la paix, de la sécurité et du développement.

71. **M. Stillhart** (Suisse) dit que les crises et les catastrophes humanitaires se multiplient en raison de l'escalade de la violence au Moyen-Orient, des conflits au Soudan et au Haut-Karabakh, des tremblements de terre au Maroc et en Afghanistan, et des inondations meurtrières en Libye. Le nombre de personnes déplacées s'élevait à 110 millions en 2022, soit le double du nombre enregistré dix ans auparavant. La riposte collective a été compromise par la mauvaise situation économique et par le fait que le HCR et d'autres organismes ne disposaient pas des fonds et de la flexibilité nécessaires pour faire face aux besoins de base. Le système des appels urgents incite de plus en plus de parties prenantes à subordonner leur soutien à telle ou telle crise.

72. Pays donateur, la Suisse s'efforce non seulement de soutenir le HCR par des contributions plus flexibles, mais aussi de promouvoir un système humanitaire plus efficace et plus efficient, par exemple en s'engageant en faveur de la localisation dans le cadre du Grand Bargain.

73. La prévention et la résolution des conflits incombent au premier chef aux acteurs politiques. Il est également essentiel, dans les contextes fragiles, que la communauté internationale adopte une approche plus résolue fondée sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, notamment face aux changements climatiques, qui peuvent à la fois provoquer et exacerber les déplacements forcés. Les mécanismes de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques doivent être renforcés au sein des États et des organismes humanitaires.

74. Malgré des avancées techniques et numériques prometteuses, il sera impossible de relever les énormes défis actuels sans une plus grande détermination politique de la part de la communauté internationale. Le prochain Forum mondial sur les réfugiés sera une occasion exceptionnelle de réaffirmer le principe de solidarité internationale énoncé dans le Pacte mondial sur les réfugiés, non seulement entre les États, mais aussi entre les ONG, la société civile, les villes, les institutions financières internationales et, en particulier, les réfugiés eux-mêmes. La Suisse invitera un représentant des réfugiés dans sa délégation et a permis à 86 conseillers réfugiés de venir à Genève pour participer au Forum, ce qui devrait donner un nouvel élan aux initiatives mondiales de soutien aux réfugiés et aux pays qui les accueillent.

75. **M. Kazadi Kankonde** (République démocratique du Congo) dit que les crises multiples et protéiformes partout dans le monde nuisent grandement à la mobilisation de ressources en faveur des réfugiés. Selon les dernières statistiques, plus d'un million de réfugiés congolais ont obtenu l'asile, principalement dans des pays voisins et en Afrique australe. En outre, la République démocratique du Congo a accordé l'asile à 523 840 réfugiés et a accueilli environ 6,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. La République démocratique du Congo est déterminée à revitaliser les accords tripartites conclus avec le HCR et les pays qui accueillent ses ressortissants afin de faciliter leur retour volontaire dans la sécurité et la dignité. Dans cette perspective, une réunion ministérielle s'est tenue à Genève avec le Rwanda le 15 mai 2023, une réunion technique tripartite d'experts s'est tenue à Nairobi les 26 et 27 juin 2023 et une réunion transfrontalière s'est tenue à Goma les 19 et 20 octobre 2023.

76. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo demande à la communauté internationale d'accorder une attention particulière aux problèmes des 523 840 réfugiés qui vivent dans le pays et de soutenir les communautés qui font d'énormes sacrifices pour les accueillir. Seuls 35 % environ du budget requis de 232 580 904 dollars ont été déboursés à ce jour. La doctrine de la porte ouverte aux personnes ou groupes demandeurs d'asile que son pays applique depuis 1960 a eu des effets néfastes sur les plans environnemental, socioéconomique et politique, comme cela a été le cas lors de la crise des réfugiés rwandais en 1994.

77. La République démocratique du Congo participera au prochain Forum mondial sur les réfugiés et à l'événement parallèle de haut niveau concernant la plateforme de soutien pour faire face à la situation en République centrafricaine qui se tiendra à Genève en décembre 2023, où elle fera le point sur les engagements pris au précédent Forum en 2019.

78. **M. Dačić** (Serbie) dit que la Serbie est reconnaissante au HCR pour son assistance dans l'application du programme régional de logement visant à fournir des solutions de logement permanentes aux réfugiés et aux personnes déplacées pendant les conflits sur le territoire de l'ex-Yougoslavie dans les années 1990. Grâce au programme, il a été possible de satisfaire les besoins en logement de 7 495 familles de réfugiés parmi les plus vulnérables.

79. Le nombre de personnes qui ont été forcées de fuir leur domicile au Kosovo-Metohija en raison de la haine ethnique s'élève à 210 284, dont la majorité sont des Serbes, ainsi que d'autres communautés non albanaises – les Roms, les Ashkali et les Gorani. Selon les données du HCR sur le rapatriement volontaire, 12 707 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont retournées au Kosovo-Metohija. Un nombre aussi faible de rapatriés est décevant, surtout à la lumière des dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Les personnes déplacées n'ont pas pu exercer leur droit fondamental de choisir entre l'intégration locale et le retour durable, car plus de vingt ans après le déploiement de la présence internationale au Kosovo-Metohija, les garanties nécessaires au regard de la sécurité des personnes et des biens, de l'État de droit, de la non-discrimination et du respect des droits de l'homme et des droits civils fondamentaux n'ont pas été réunies.

80. La Serbie s'est engagée à prendre en charge les personnes qui ont été contraintes de quitter leur domicile par crainte pour leur sécurité et qui fuient vers des pays européens en empruntant la « route des Balkans ». Près de 2 300 personnes sont actuellement hébergées dans des centres d'accueil et des centres pour demandeurs d'asile.

81. La Serbie a fourni aux réfugiés ukrainiens une protection temporaire, une assistance matérielle et des soins de santé, et leur a permis d'exercer leurs droits à l'emploi et à l'éducation. En outre, des dons ont été versés par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du HCR, et un cours d'été a été organisé pour aider les enfants ukrainiens à se rétablir.

82. La question des déplacements forcés exige une solution globale et une action commune fondée sur le principe du partage des charges et des responsabilités ainsi que sur les principes d'humanité et de solidarité.

83. **M. Guadalupe** (Observateur de Sao Tomé-et-Principe) dit que les personnes défavorisées, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont à l'épicentre des conflits internationaux persistants dans le monde. Une action mondiale est nécessaire pour corriger les inégalités et les déséquilibres causés par la guerre et les conflits transfrontaliers. Les dirigeants du monde n'ont pas réussi à promouvoir une paix mondiale efficace et ont continué de se heurter à des incompréhensions incompatibles avec une planète en proie à des défis sociaux et économiques majeurs. Il est donc essentiel de garantir les droits de l'homme inscrits dans la Charte des Nations Unies.

84. Sao Tomé-et-Principe a assumé la présidence tournante du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale en mai 2023. Elle a entrepris de promouvoir la reconnaissance du statut juridique international des apatrides et l'élaboration d'une stratégie régionale visant le développement communautaire des réfugiés. En septembre 2023, le Gouvernement a soumis au législateur quatre instruments de ratification à cette fin, à savoir la Convention de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, la Convention sur la réduction des cas d'apatridie et la Convention relative au statut des apatrides.

85. **M. Ali** (Soudan) dit que le Soudan a coopéré avec le HCR en accueillant des millions de réfugiés et de personnes déplacées depuis 1968. Il a en outre promulgué des lois pour protéger les réfugiés et créé une commission pour les réfugiés.

86. Cela étant, la rébellion lancée par les Forces d'appui rapide le 15 avril 2023 a pris pour cible des ministères, des hôpitaux, des établissements de santé, des institutions d'éducation, des lieux de culte chrétiens et musulmans et des missions diplomatiques. La milice a également attaqué le bureau du HCR, forcé les citoyens à quitter leur domicile sous la menace de tirs et occupé plusieurs quartiers de Khartoum. En conséquence, le pays compte près de 5 millions de personnes déplacées et de réfugiés. Il a donc demandé à l'Assemblée générale de désigner les Forces d'appui rapide comme une organisation terroriste.

87. L'intervenant remercie les pays qui ont accueilli des citoyens soudanais, en particulier l'Égypte, le Tchad, le Soudan du Sud, l'Éthiopie et la République centrafricaine, et remercie le HCR d'avoir fourni un soutien aux personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans le pays, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Pourtant, les engagements des donateurs au titre du plan d'intervention humanitaire pour le Soudan n'ont atteint que 27 %. Le Gouvernement soudanais lance donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse les fonds nécessaires afin d'alléger les souffrances des personnes déplacées et des réfugiés dans un esprit de partage des charges.

88. Après le déclenchement de la crise, le Gouvernement a mis en place un comité suprême de gestion des crises, placé sous la présidence du Premier Ministre, afin de coordonner et de faciliter le travail des organisations humanitaires. Cependant, le sabotage systématique des institutions soudanaises par les forces rebelles a posé des problèmes logistiques majeurs au Comité. Tout en appréciant les mesures que certains pays ont prises pour accueillir des réfugiés soudanais, le Soudan espère qu'à l'avenir il sera fait preuve d'une plus grande flexibilité dans l'accueil des réfugiés et que tous les pays respecteront les principes énoncés dans la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés et autoriseront le libre passage sur leur territoire des personnes touchées par le conflit.

89. **M^{me} Rouamba** (Burkina Faso), tout en saluant les progrès que le HCR a réalisés pour répondre aux défis humanitaires majeurs auxquels le monde fait face, reste préoccupée par l'énorme écart entre les besoins des personnes déplacées de force et les ressources disponibles pour y répondre. L'insécurité sans précédent au Burkina Faso et dans la région du Sahel central ces dernières années a continué d'exacerber la crise humanitaire, qui a eu des effets considérables sur les États disposant de ressources limitées en tant que pays d'accueil et pays de transit et de retour. Les attaques terroristes répétées ont entraîné un nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

90. Néanmoins, le Burkina Faso continue de faire preuve de résilience en répondant aux besoins des personnes déplacées de force, conformément à ses obligations internationales et avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, dont le HCR. Il continue d'enregistrer les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, à leur fournir des papiers d'état civil et des documents d'identité, et à rechercher des solutions durables à la crise humanitaire.

91. Le Gouvernement a créé une chaire sur les déplacements forcés en Afrique de l'Ouest à l'Université Joseph Ki-Zerbo afin de mener des travaux de recherche universitaires et de mieux gérer les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de la violence terroriste. Le Gouvernement est également en train de revoir son cadre juridique national régissant les droits des demandeurs d'asile et des apatrides afin de l'aligner sur les normes de protection internationales. La modification du Code des personnes et de la famille et l'adoption d'un projet de loi sur l'état civil aideront à lutter contre l'apatridie. En outre, le plan d'action pour la transition 2022-2025 que le Gouvernement a adopté met l'accent sur des activités visant à aider les personnes déplacées à l'intérieur du pays et à contribuer à leur sécurité et à leur réadaptation.

92. **M. Buzu** (République de Moldova) félicite le Haut-Commissaire pour son leadership et son soutien depuis le début de l'invasion de l'Ukraine et le début de la crise des réfugiés dans ce pays. Il apprécie grandement le dévouement et l'engagement dont le HCR a fait preuve dans la gestion des multiples crises auxquelles la Moldavie a fait face. Il remercie les autres organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile et se félicite du soutien apporté par les États-Unis, l'Union européenne, la Norvège, le Japon, le Royaume-Uni, la Suisse, la Suède, l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Italie.

93. Le Gouvernement moldove réaffirme son soutien aux réfugiés ukrainiens. Nombre d'entre eux sont actuellement employés comme travailleurs sociaux, prestataires de soins de santé et enseignants, ou ont créé des entreprises et lancé des initiatives civiques au niveau local. D'autres mesures seront prises pour permettre à ces personnes de jouer un plus grand rôle dans la société moldove avec l'aide de la communauté internationale.

94. **M. Onok** (Ouganda) dit que l'Ouganda accueille 1,5 million de réfugiés, soit un record absolu dans son histoire. Sur ce nombre, environ 7 000 sont de nouveaux arrivants. Le Gouvernement ougandais a continué de laisser ses portes ouvertes aux réfugiés parce qu'il est fermement convaincu que lorsque des personnes recherchent la sécurité, elles méritent d'être protégées. Cette politique de la porte ouverte est fondée sur les principes de l'humanité partagée et du panafricanisme, ainsi que sur les instruments nationaux, régionaux et internationaux pertinents.

95. Les réfugiés ont accès aux services nationaux et des progrès ont été réalisés en ce qui concerne leur intégration dans les systèmes nationaux de planification et de prestation de services. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, il importe de vérifier chaque année le nombre de réfugiés. Des milliers de réfugiés continuent à fuir vers l'Ouganda et les besoins ne cessent de croître. Malgré ses propres contraintes en matière de ressources, le Gouvernement ougandais investit plus de 1,2 milliard de dollars par an dans l'accueil des réfugiés. Bien qu'il apprécie le rôle et le soutien des partenaires internationaux, le Gouvernement constate que l'aide humanitaire souffre d'un sous-financement chronique et se trouve dans une spirale descendante. Cette tendance sape les efforts de protection et d'assistance aux réfugiés.

96. Le sous-financement a été aggravé par la tendance croissante à affecter des fonds à une région, un pays ou des programmes spécifiques. L'affectation des fonds a sapé l'action humanitaire et a eu des effets néfastes sur la réaction du HCR en temps voulu, compte tenu des besoins. Le Gouvernement ougandais ne réserve pas de fonds à un groupe particulier de réfugiés. Seuls 32 % du budget de 343,4 millions de dollars mis de côté pour l'intervention en faveur des réfugiés dans le pays en 2023 ont été financés. C'est bien en deçà des exigences minimales. La diminution constante du financement humanitaire depuis 2015, associée à une nouvelle réduction de 70 % des denrées alimentaires fournies par le PAM, a conduit à une situation où les réfugiés en Ouganda sont nourris avec 10 centimes par jour. C'est pourquoi ils souffrent de malnutrition et essaient de trouver un autre pays d'accueil. En conséquence, au cours des cinq derniers mois, l'Ouganda a secouru plus de 2 200 réfugiés, qui avaient traversé vers d'autres pays, mais avaient été renvoyés dans le pays. Plus de 5 000 réfugiés sont sur le chemin du retour vers l'Ouganda après avoir échoué à obtenir l'asile ou une aide humanitaire ailleurs. L'expérience a montré que le rapatriement volontaire reste la solution la plus durable dans la région, car il y a peu de réinstallations dans des pays tiers. Il est donc important de financer et de soutenir les programmes de rapatriement. L'intervenant espère que le Forum mondial sur les réfugiés 2023 permettra d'obtenir des solutions durables, en particulier pour les situations prolongées comme celle de l'Ouganda.

97. Des millions de personnes sont déracinées de leur domicile en raison de catastrophes naturelles et de conditions météorologiques extrêmes. Il existe un lien étroit entre les changements climatiques et les déplacements de populations. Les questions relatives aux changements climatiques et au financement méritent clairement toute notre attention. Il importe en outre de soutenir les mesures d'atténuation des effets néfastes des changements climatiques dans les camps de réfugiés.

98. Par principe, l'Ouganda tient beaucoup à ce que les travaux du Comité exécutif, dont les documents finaux, soient le fruit d'un consensus et témoignent d'un équilibre. La délégation ougandaise est donc préoccupée par les récentes mesures unilatérales que le HCR a prises pour modifier le rapport sur le budget-programme de 2024 après qu'il a été examiné et que la quatre-vingt-huitième réunion du Comité permanent a adopté une décision concertée à son sujet. Les points de vue des États africains méritent d'être pris en compte. En tant que coorganisateur du prochain Forum mondial sur les réfugiés, l'Ouganda attache beaucoup d'importance à ses obligations et responsabilités internationales et appelle tous les partenaires internationaux à faire de même. Il faut espérer que le Forum donnera lieu à des engagements quantifiables plus importants et de meilleure qualité afin d'alléger la charge qui pèse sur les pays d'accueil.

99. **M^{me} Noyes** (États-Unis d'Amérique) exprime sa sympathie pour les personnes tuées dans le tremblement de terre en Afghanistan et pour les civils innocents tués en Israël et à Gaza à la suite des attaques terroristes du Hamas.

100. Alors que les budgets de l'aide humanitaire peinent à suivre le rythme des besoins à l'échelle mondiale, le prochain Forum mondial sur les réfugiés doit être l'occasion d'établir des priorités d'action et de s'engager sur de nouvelles méthodes de travail. Le Gouvernement américain a puisé dans ses réserves pour maintenir sa longue tradition de générosité en matière de financement humanitaire. Il est fier de rester le principal donateur du HCR et a versé plus de 1,8 milliard de dollars au cours de l'exercice 2022. Toutefois, comme l'argent ne suffit pas pour faire face à des situations d'urgence humanitaire de plus en plus complexes et insolubles, le Gouvernement a lancé plusieurs nouvelles initiatives pour soutenir les réfugiés et les apatrides. La réinstallation des réfugiés est au cœur de sa politique étrangère, car sa fière histoire en la matière est une démonstration concrète de la solidarité du pays envers les réfugiés et les pays d'accueil et une lueur d'espoir pour les personnes persécutées. Des efforts considérables ont été déployés pour moderniser le programme d'admission des réfugiés aux États-Unis. En 2022, les États-Unis ont réinstallé des réfugiés de toutes les régions du monde et en 2024, ils seront en mesure d'accueillir 125 000 réfugiés par mois, soit un chiffre sans précédent. Les efforts déployés pour faire preuve d'innovation dans le domaine des programmes et des politiques témoignent de l'engagement permanent des États-Unis en faveur des réfugiés et des apatrides partout dans le monde.

101. Ces innovations sont notamment le lancement d'une nouvelle initiative, le « Welcome Corps », programme de parrainage privé visant à permettre aux Américains d'accueillir des réfugiés, qu'il s'agisse de Vénézuéliens ayant besoin d'une protection internationale, de Soudanais récemment déplacés ou de réfugiés rohingya confrontés à des menaces accrues, et à soutenir l'intégration de ces personnes alors qu'elles se construisent une nouvelle vie aux États-Unis. L'intervenante est fière que les citoyens américains puissent contribuer directement à des initiatives qui permettent à des personnes de s'en sortir et refaire leur vie.

102. En marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, les États-Unis et le Forum économique mondial ont conjointement appelé les organisations humanitaires et de développement, les donateurs et les pays d'accueil, les institutions de financement du développement, les fondations, les investisseurs et les entreprises à unir leurs forces pour mobiliser 10 milliards de dollars de capitaux d'investissement. Ce partenariat permettrait à 1 000 entreprises de s'implanter ou d'intensifier leurs activités sur des marchés frontières fragiles, dont beaucoup accueillent des réfugiés, d'ici à 2030. Cet appel à l'action constitue la pierre angulaire des efforts que le Gouvernement américain déploie pour innover, travailler avec de nouveaux partenaires et tirer parti de la diplomatie afin de trouver des solutions aux situations humanitaires prolongées.

103. Le Gouvernement des États-Unis étudie également de nouveaux moyens de combiner le financement de l'aide humanitaire et du développement afin de répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. Par exemple, il travaille en partenariat avec le Kenya, où quelque 600 000 réfugiés vivent dans les camps de Kakuma et de Dadaab, qui comptent parmi les régions les plus sous-développées du pays, où la sécheresse récurrente et les effets croissants des changements climatiques ont touché à la fois les communautés déplacées et les communautés d'accueil. La nouvelle loi sur les réfugiés et les réglementations en cours au Kenya permettent de voir s'il est possible de faire les choses différemment. Toutefois, l'établissement de partenariats avec le secteur privé, l'étude de mécanismes de financement novateurs et la priorité accordée à la réforme des banques multilatérales de développement ne permettent pas de réduire l'aide humanitaire, mais plutôt d'élargir la boîte à outils, les partenariats et les approches afin de répondre à des besoins croissants dans un environnement difficile.

104. En décembre 2023, les États-Unis demanderont au Forum mondial sur les réfugiés d'aller plus loin que les organisations humanitaires et les donateurs traditionnels et d'appeler à une coalition plus large d'organismes de développement, d'acteurs du secteur privé, d'organisation de la société civile et de réfugiés pour apporter une réponse plus durable et adopter une approche nouvelle face aux crises humanitaires et aux problèmes liés aux réfugiés.

105. **M. Naeem** (États-Unis d'Amérique) dit que les réfugiés se tournent vers le Comité exécutif depuis sa création en 1958 et vers le système plus large de protection humanitaire pour prendre un nouveau départ dans la vie pour eux-mêmes et les membres de leur famille – une vie où ils seront protégés, jouiront de la liberté de parole et d'expression et auront accès à des opportunités sociales et économiques. En bref, les réfugiés cherchent à se faire une place dans la société. Tel était le rêve des parents de l'intervenant, qui ont fui l'Afghanistan dans les années 1980, avant d'être accueillis avec générosité par les États-Unis.

106. La Commission consultative des États-Unis pour les réfugiés est fermement convaincue qu'il faut tenir compte du leadership et du savoir-faire des réfugiés pour relever les défis multiformes des populations déplacées partout dans le monde. La Commission est prête à travailler avec le Comité exécutif pour exploiter les perspectives uniques des personnes déplacées de force et construire un système mondial qui réponde aux exigences d'un avenir commun, tout en respectant l'esprit qui a présidé à la création du Comité.

107. **M. Moyo** (Zimbabwe) dit qu'il faut mener une action concertée pour atténuer les effets des mouvements de population sans précédent dus à divers phénomènes tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les conflits grâce à un financement durable et à des investissements dans des initiatives de consolidation de la paix partout dans le monde. Le Gouvernement zimbabwéen a continué à appliquer des programmes de promotion et de protection des droits des personnes relevant du mandat du HCR, conformément aux engagements pris par le Zimbabwe au titre de divers conventions et instruments internationaux auxquels il est partie. Il a réorienté ses systèmes de plusieurs manières afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le Pacte mondial sur les réfugiés, car le Zimbabwe est un pays pacifique et hospitalier qui maintient une politique d'ouverture et accueille des réfugiés et des demandeurs d'asile conformément à la philosophie africaine respectueuse de l'être humain. Il accueille actuellement quelque 22 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont environ 15 000 sont hébergés dans le centre pour réfugiés situé dans l'est du pays. Le Zimbabwe, en partenariat avec le PAM, veille à ce que les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficient de la sécurité alimentaire. En juin 2023, le Gouvernement zimbabwéen a fait don de 4 400 tonnes de maïs à la structure d'accueil des réfugiés dans le cadre de ce partenariat, tandis que le PAM a pris en charge les frais d'acheminement, de stockage, de mouture et d'enrichissement du maïs. Ce don repose sur le constat que le financement de l'aide alimentaire pour les réfugiés est limité et fait suite à l'appel du Secrétaire général pour des annonces de contributions à l'aide humanitaire. Afin de renforcer la sécurité alimentaire sur le site et de créer des moyens de subsistance pour les personnes qui y vivent, le Gouvernement a alloué quelque 150 hectares de terres irriguées et a agrandi les installations éducatives existantes. Cependant, il a besoin de fonds supplémentaires pour construire d'autres unités de logement décent.

108. Bien que les contributions des pays donateurs aient atteint des niveaux record en 2022, l'écart entre les besoins humanitaires et le financement ne cesse de se creuser. Cette grave crise de financement touche les services d'éducation, d'hébergement et de santé qui peuvent être fournis aux réfugiés à titre de protection. L'intervenant appelle les donateurs et le HCR à allouer davantage de ressources aux pays qui font déjà face à d'autres difficultés, telles que les mesures coercitives unilatérales qui entravent la capacité des États de protéger pleinement les personnes relevant du mandat du HCR. Il importe de dépolitiser l'aide humanitaire et de se concentrer sur les initiatives visant à sauver des vies dans le monde entier, en accordant une attention particulière au peuple sahraoui dans le Sahara occidental, qui est malheureusement oublié. Le Zimbabwe partage les préoccupations concernant la modification unilatérale du rapport sur le budget-programme pour 2024 après son adoption à la quatre-vingt-huitième réunion du Comité permanent et déplore que des délégations aient fait pression pour inclure des termes qui n'avaient pas fait l'objet d'un accord universel. Il exhorte le secrétariat à rester toujours neutre et à résister à de telles pressions, quelle qu'en soit la source.

109. La délégation zimbabwéenne apprécie vivement le travail inlassable accompli par le Haut-Commissaire et son équipe pour protéger les personnes relevant de la compétence de l'organisation. Elle rend hommage aux membres du personnel qui ont perdu la vie dans le cadre de leurs activités humanitaires. Le Zimbabwe apprécie les excellentes relations qu'il entretient avec le HCR et d'autres organismes des Nations Unies et partenaires de développement qui ont continué à soutenir les réfugiés et les demandeurs d'asile dans son pays.

110. **M. Grandi** (Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés) dit que, compte tenu du nombre de crises, le HCR a toujours pour priorité de trouver des ressources supplémentaires pour le continent africain. Les pays africains font preuve de la plus grande générosité à l'égard des réfugiés. Le Haut-Commissariat s'attachera à compenser autant que possible la baisse inquiétante des contributions humanitaires et à coopérer plus étroitement avec les organismes de développement. Le Haut-Commissaire prend note du dilemme auquel font face les pays africains lorsqu'ils doivent choisir entre la sécurité et la protection des réfugiés. Les participants au prochain Forum mondial sur les réfugiés tenteront de trouver des moyens de garantir la complémentarité entre la sécurité et la protection des réfugiés.

111. La tradition d'accueil et d'intégration des réfugiés des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est un exemple pour le reste du monde et mérite un soutien accru de la part de la communauté internationale. Dans une région qui connaît des flux mixtes complexes de réfugiés se déplaçant aux côtés de migrants, il est important que la communauté internationale se concentre sur ce qui peut être fait à chaque étape des longs itinéraires empruntés, et pas seulement sur certains aspects du phénomène, ce qui nécessite une coopération internationale. Le quarantième anniversaire de la Déclaration de Carthagène sur les réfugiés sera célébré à la veille du prochain Forum mondial sur les réfugiés et servira d'introduction à tous les sujets qui seront examinés durant le Forum.

112. Le Haut-Commissaire remercie l'Union européenne et ses États membres pour leur soutien. L'organisation poursuivra son dialogue constructif avec eux afin qu'ils fournissent des ressources avec diligence et flexibilité, un accent particulier devant être mis sur l'Afrique. Elle poursuivra également sa coopération avec eux en matière d'asile et de réinstallation. Le Haut-Commissaire espère vivement que le nouveau pacte sur les migrations et l'asile sera adopté dans un avenir proche, car il constituera alors un bon exemple pour d'autres régions.

113. Le Haut-Commissaire est conscient que les États membres de l'Organisation de la conférence islamique incluent des donateurs, des pays d'accueil et des pays d'origine. Le partage du fardeau et des responsabilités sera un thème central du prochain Forum mondial sur les réfugiés. Il prend note du point soulevé concernant la complexité des prêts de la Banque mondiale, question que le HCR devra examiner avec cette institution financière internationale.

114. Le Haut-Commissaire soutient pleinement l'appel à une résolution rapide du conflit lancé par l'Égypte au nom du Groupe des États arabes. Il espère que la terrible guerre qui a éclaté une fois de plus au Moyen-Orient sera l'occasion de mettre enfin un terme à l'un des plus longs conflits que l'humanité ait connus depuis des décennies. Le HCR continuera, bien entendu, à soutenir les efforts déployés pour parvenir à la paix et mettre fin à la crise des réfugiés au Soudan. Le Haut-Commissaire lance un appel pressant aux donateurs du Groupe des États arabes pour qu'ils continuent de fournir des fonds prévisibles à destination des opérations humanitaires et des opérations en faveur des réfugiés et qu'ils en augmentent même le montant.

115. Le Haut-Commissaire se félicite des nouvelles approches en matière d'aide à la réinstallation des réfugiés présentées par la représentante des États-Unis d'Amérique et fait sien l'appel commun à l'action auquel elle a fait référence. L'investissement dans les zones fragiles qui accueillent des réfugiés est un pas en avant vers la recherche de solutions à plusieurs problèmes. Le Forum mondial sur les réfugiés lui-même rassemble des États, des organisations internationales et de nombreux autres acteurs en quête de nouvelles approches, ressources et technologies.

116. Le Haut-Commissaire remercie la Suisse d'accueillir le HCR et le Forum mondial sur les réfugiés et de fournir un soutien technique dans plusieurs domaines.

117. Le Haut-Commissaire s'est rendu en République de Moldova en janvier 2023 et a pu constater les progrès énormes et exemplaires réalisés dans l'accueil des réfugiés d'Ukraine. Il se réjouit que le programme serbe de logement pour les réfugiés ait donné de bons résultats. Le HCR collabore avec la Serbie pour améliorer sa capacité de faire face aux mouvements complexes de personnes le long de la route des Balkans. Il continuera également à travailler avec le Gouvernement serbe pour apporter un soutien aux personnes déplacées du Kosovo.

118. Le Haut-Commissaire se félicite de la déclaration du représentant de Sao Tomé-et-Principe selon laquelle son gouvernement a ratifié quatre conventions importantes. Il doit bien s'agir d'un record.

119. Le Haut-Commissaire est reconnaissant aux autorités du Zimbabwe d'avoir réagi de manière proactive et créative à la réduction de l'aide alimentaire en apportant leurs propres ressources. Leurs efforts méritent un soutien international.

120. Les responsabilités doivent en effet être mieux partagées afin que les pays d'accueil ne soient pas laissés seuls face aux réfugiés présents sur leur territoire. La situation en République démocratique du Congo est extrêmement complexe, avec des personnes déplacées qui viennent tant des pays voisins que de l'intérieur du pays. Le Haut-Commissaire se félicite de la référence faite aux déclarations tripartites conclues entre le HCR et les pays qui ont accueilli des ressortissants.

121. Le HCR est présent sur le terrain au Burkina Faso, où beaucoup doit être fait pour résoudre la crise multidimensionnelle et faire face à la situation préoccupante du point de vue de la sécurité, qui rend difficile l'accès à certaines régions du pays et aggrave encore la situation des personnes déplacées.

122. L'Ouganda est le pays africain qui accueille le plus grand nombre de réfugiés. Le Haut-Commissaire convient que le grand défi est de trouver les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins de ces personnes. Il constate avec satisfaction qu'il a été possible de mobiliser des ressources importantes pour le développement, mais il faut faire davantage pour accroître le financement de l'aide humanitaire.

123. Le HCR est très préoccupé par la situation actuelle au Soudan. Les conséquences du conflit sont catastrophiques pour les civils. Le Haut-Commissaire espère en conséquence que le Gouvernement et les parties au conflit redoubleront d'efforts pour parvenir à un cessez-le-feu et rétablir la paix. En attendant, il est essentiel que les autorités facilitent le travail des organismes humanitaires.

La séance est levée à 13 h 15.